

Document WSIS-II/PC-2/DOC/5-F
21 février 2005
Original: anglais

Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

Résumé analytique

1 Le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (GTGI) a tenu ses deux premières réunions à Genève en novembre 2004 et février 2005. Il a arrêté un avant-projet de structure de son rapport, a défini des questions d'intérêt général et a fixé un calendrier pour ses travaux. Le GTGI a également avancé sur la voie de l'élaboration concertée d'une définition pratique de la gouvernance de l'Internet.

2 Il est prévu qu'il tienne deux autres réunions en avril et en juin. Les travaux préparatoires de ces réunions seront consacrés à évaluer l'adéquation des arrangements en vigueur applicables à la gouvernance de l'Internet par rapport aux principes énoncés dans les documents adoptés à Genève en 2003 au terme de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information. La réunion finale aura essentiellement pour objet de "proposer éventuellement des mesures à prendre concernant la gouvernance de l'Internet", ainsi qu'il est préconisé dans les documents de la phase de Genève.

3 Le GTGI continuera à travailler de manière ouverte, transparente et inclusive, en recueillant des réactions par voie électronique et en s'efforçant de tirer le meilleur parti possible des technologies modernes de l'information et de la communication en général et de l'Internet en particulier. Toutes ses réunions sont organisées en association avec des consultations ouvertes à toutes les parties prenantes¹.

4 Le GTGI doit être considéré, non comme un organe de négociation, mais comme un groupe de travail chargé de préparer le terrain des négociations qui auront lieu dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

1 Introduction

5 Le présent document est un rapport préliminaire présenté par le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (GTGI) au PrepCom-2 concernant l'état d'avancement de ses travaux, conformément aux documents adoptés par le Comité de préparation de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à sa première réunion (PrepCom-1), organisée à Hammamet, Tunisie, du 24 au 26 juin 2004.

¹ Le terme "partie prenante" tel qu'il est ici utilisé est défini au paragraphe 3 du Plan d'action du SMSI.

6 Le GTGI a tenu deux réunions à Genève: du 23 au 25 novembre 2004 et du 14 au 18 février 2005. D'autres réunions devraient se tenir du 18 au 20 avril 2005 et du 14 au 17 juin 2005.

7 Le présent rapport préliminaire décrit les travaux en cours en vue de l'élaboration du rapport final qui sera présenté au Secrétaire général en juillet 2005.

2 Création du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet

a) Mandat

8 Dans le cadre de la première phase du SMSI qui s'est tenue à Genève en décembre 2003, les chefs d'Etat et de gouvernement ont reconnu l'importance de l'Internet. Ils ont noté² que l'Internet est un élément crucial de l'infrastructure de la nouvelle société de l'information, mais que les vues divergent quant au fait de savoir si les institutions et mécanismes actuels sont adaptés à la gestion des procédures et à l'élaboration des politiques requises à l'échelle mondiale. Ils ont demandé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de créer un groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, en vue de préparer le terrain pour les négociations de la seconde phase du SMSI qui aura lieu à Tunis en novembre 2005.

9 La Déclaration de principes et le Plan d'action du SMSI³ adoptés à Genève ont défini les caractéristiques du GTGI, ainsi que son mandat et son programme de travail.

10 Le GTGI est, entre autres, chargé d'"étudier la gouvernance de l'Internet et éventuellement de proposer des mesures à prendre, d'ici à 2005"⁴, en traitant des questions suivantes⁵:

- i) élaborer une définition pratique de la gouvernance de l'Internet;
- ii) identifier les questions d'intérêt général qui se rapportent à la gouvernance de l'Internet;
- iii) élaborer une conception commune des rôles et des sphères des responsabilités respectives des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations internationales et des autres forums existants, ainsi que du secteur privé et de la société civile, tant des pays en développement que des pays développés.

11 Le principal résultat concret des travaux du GTGI sera un rapport qui sera présenté "pour examen et suite à donner" à la seconde phase du SMSI (Tunis, 2005).

b) Consultations préalables à la création du GTGI

12 Les discussions préalables à la création du Groupe de travail ont démarré au début de l'année 2004, dans le cadre d'ateliers et de consultations organisés lors de plusieurs réunions d'organisations intergouvernementales ou autres. Citons parmi ces réunions l'atelier de l'UIT sur la gouvernance de l'Internet (26-27 février 2004), le Forum mondial sur la gouvernance de l'Internet organisé par le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications (24-25 mars 2004), ITU TELECOM AFRICA au Caire (4-8 mai 2004), INET 2004 à Barcelone (10-14 mai 2004) et le PrepCom-1 du SMSI à Hammamet, Tunisie (24-26 juin 2004). Les discussions se sont poursuivies lors de la réunion de l'ICANN à Kuala Lumpur (19-23 juillet 2004), à ITU TELECOM ASIA à Busan, Corée (7-11 septembre 2004) et dans le cadre d'autres conférences.

² Déclaration de principes du SMSI, paragraphes 48-50, Document WSIS-03/GENEVA/DOC/004.

³ Document WSIS-03/GENEVA/DOC/005.

⁴ Déclaration de principes du SMSI, paragraphe 50, Document WSIS-03/GENEVA/DOC/004.

⁵ Plan d'action du SMSI, paragraphe 13 b), Document WSIS-03/GENEVA/DOC/005.

13 Le Secrétariat du GTGI a été créé en juillet 2004. Des consultations sur la création de ce groupe de travail ont eu lieu aux Nations Unies à Genève les 20 et 21 septembre 2004, sous la présidence de M. Nitin Desai, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le SMSI. Ces consultations étaient ouvertes, ce qui permettait à toutes les personnes concernées par les questions relatives à l'Internet d'y prendre part à égalité. Plus de 250 participants, représentant des gouvernements, des organismes de la société civile et des entités du secteur privé y ont assisté. Par la suite, après de plus amples consultations informelles avec toutes les parties prenantes, le Secrétaire général a annoncé le 11 novembre 2004 la création du GTGI, composé de 40 membres, représentant des gouvernements, des entités du secteur privé et des organismes de la société civile. M. Desai a été nommé Président du GTGI. La liste des membres de ce groupe est jointe en annexe.

3 Processus et méthodes de travail

14 Les principes guidant les méthodes de travail du GTGI sont énoncés dans la Déclaration de principes et le Plan d'action du SMSI. Ce groupe est chargé de travailler dans le cadre "d'un processus ouvert et inclusif prévoyant un mécanisme qui garantisse la participation pleine et entière des représentants des Etats, du secteur privé et de la société civile, tant des pays développés que des pays en développement et qui fasse intervenir les organisations gouvernementales et internationales et les forums intéressés"⁶. Le GTGI a convenu que la transparence était indispensable pour que toutes les parties prenantes s'investissent dans le processus. Afin de maximiser cette transparence, de faciliter la communication et de simplifier ses travaux, le GTGI a décidé d'utiliser au maximum l'Internet. Ainsi, ses membres travaillent essentiellement par courrier électronique, streaming video sur le Net, panneaux d'affichage électronique, tribunes de discussion, en utilisant le site web pour communiquer avec le public. Les séances publiques, qui ont eu lieu en association avec la deuxième réunion du GTGI les 15 et 16 février, ont été diffusées sur le web.

15 Le GTGI se considère, non pas comme un organe de négociation, mais comme un groupe de travail chargé de préparer le terrain pour les négociations de la phase de Tunis du SMSI, qui se tiendra en novembre 2005.

16 Le GTGI a décidé que ses réunions devaient comprendre des séances de travail à huis clos, ainsi que des séances plénières auxquelles les observateurs peuvent assister sans toutefois être autorisés à prendre la parole. Il a également convenu que toutes ses séances officielles seraient associées à des consultations, y compris en ligne, ouvertes à toutes les parties prenantes. Les observateurs des organisations intergouvernementales peuvent assister à toutes les réunions.

17 Le GTGI considère comme prioritaire de faire traduire ses principaux documents et d'avoir un service d'interprétation assuré lors de ses séances de travail. Le Secrétariat, en collaboration avec les membres du GTGI, l'organisation "International Conference Volunteers", les Volontaires des Nations Unies et l'équipe de traducteurs volontaires de la société civile pour le SMSI, déploient tous leurs efforts, à titre officiel et à titre officieux, pour que ses travaux et ses consultations soient aussi inclusifs que possible.

⁶ Paragraphe 50 de la Déclaration de principes du SMSI (WSIS-03/GENEVA/DOC/004) et paragraphe 13 b) du Plan d'action du SMSI (WSIS-03/GENEVA/DOC/005).

4 Consultations

18 Dès le départ, le GTGI a décidé de faire appel à des observations et contributions extérieures dans le cadre de son travail de recueil d'informations. Des consultations ouvertes ont ainsi eu lieu en ligne et par d'autres moyens, comme suit:

- 20-21 septembre 2004: Consultations ouvertes sur la création du GTGI, sa structure et ses méthodes de travail et la portée de ses travaux⁷;
- 23-25 novembre 2004: Première réunion du GTGI et consultations ouvertes⁸;
- décembre 2004 - février 2005: Consultations en ligne - Observations relatives aux documents de travail⁹;
- à ce jour, les documents de travail ont fait l'objet de 44 contributions.

19 Des résumés de ces consultations sont disponibles sur le site web du GTGI.

- 14-18 février 2005: Deuxième réunion du GTGI et consultations ouvertes¹⁰.

20 Il est possible de suivre sur le web les consultations ouvertes des 15 et 16 février à l'adresse: <http://streaming.polito.it/wgig-meeting>. Un résumé de cette réunion sera diffusé en temps utile.

21 En outre, le GTGI a bénéficié dans son travail de contributions de réunions régionales et sous-régionales telles que la Conférence de préparation à la seconde phase du SMSI pour l'Asie du Sud et l'Asie orientale qui s'est tenue à Bali (Indonésie), du 1er au 3 février 2005 ou la Conférence régionale africaine pour le SMSI organisée à Accra (Ghana), du 2 au 4 février 2005. Il est prévu que d'autres réunions aient lieu à Katmandu (Népal), pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, au Caire (Egypte), du 8 au 10 mai 2005 pour la région des Etats arabes et à Rio de Janeiro (Brésil) du 8 au 10 juin 2005 pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Le GTGI a besoin des contributions émanant de ces réunions.

22 Le GTGI a pris note de la Déclaration et du Plan d'action de Marrakech sur le thème "Le rôle et la place des médias dans la société de l'information en Afrique et dans les pays arabes", adoptés à Marrakech (Maroc, 22-24 novembre 2004).

5 Questions principales

a) Méthode

23 Le GTGI a choisi, pour débiter ses travaux de fond, de déterminer les questions d'intérêt général pouvant se rapporter à la gouvernance de l'Internet, comme il est préconisé au paragraphe 13 b) du Plan d'action, et a commencé ses travaux en recueillant des données et en planifiant la voie à suivre. Le GTGI a également décidé de s'employer simultanément à élaborer une définition pratique de l'Internet proprement dit et à déterminer les questions d'intérêt général en rapport avec la gouvernance de l'Internet, l'idée étant que la meilleure façon de parvenir à élaborer une définition pratique implicite de la gouvernance de l'Internet serait d'adopter une démarche itérative.

⁷ <http://www.wgig.org/meeting-september.html>.

⁸ <http://www.wgig.org/meeting-november.html>.

⁹ <http://www.wgig.org/Comments-Papers.html>.

¹⁰ <http://www.wgig.org/meeting-february.html>.

b) Structure du rapport

24 Le GTGI a approuvé un avant-projet de structure de son rapport [<http://www.wgig.org/docs/outline-24-11-04.pdf>] qui constituera la base de ses futurs travaux. Il est bien entendu que cette structure pourra être modifiée chemin faisant.

c) Déterminer les questions d'intérêt général se rapportant à la gouvernance de l'Internet - Publication de documents

25 Le GTGI a décidé d'adopter une approche ouverte et, dans un premier temps, de n'exclure aucune question qui pourrait avoir un rapport avec le sujet traité. Cette première phase de recueil d'informations devait déboucher sur la détermination de questions d'intérêt général qui se rapportent à la gouvernance de l'Internet.

26 Au départ, le GTGI a classé les questions à traiter comme suit:

- répartition équitable des ressources;
- accès universel;
- stabilité et sûreté du fonctionnement de l'Internet;
- multilinguisme, contenu et autres questions à examiner.

27 Sur la base de cette liste, le GTGI a élaboré une série de "projets de documents de travail" qui avaient pour objet d'être autant de brefs documents récapitulatifs décrivant certaines des questions fondamentales et de définir celles d'entre elles qui avaient un rapport avec ses travaux. Pour réaliser ces documents, le groupe a été amené à travailler par l'Internet, ce qui a préparé le terrain à une collaboration à venir au sein du GTGI.

28 Chaque document a été rédigé par un petit groupe d'auteurs avant d'être examiné par l'ensemble du GTGI. Néanmoins, ces documents ne présentent pas nécessairement un consensus, pas plus que la terminologie utilisée n'est acceptée par tous les membres. L'ensemble de ce processus a été réalisé sur l'Internet. A ce jour, 21 projets de document sont postés sur le site web du GTGI [<http://www.wgig.org/working-papers.html>] dans l'attente des réactions du public.

29 De manière générale, si on en juge par les réactions reçues à ce jour, le GTGI a été félicité pour ses méthodes de travail ouvertes, et de nombreuses informations factuelles et corrections ont dû être introduites. Des avis divergents se sont fait entendre en ce qui concerne le contenu des projets de document. Le GTGI a convenu que tous les commentaires reçus seront intégrés dans les références qu'il utilisera pour la rédaction de son rapport. Il a été décidé de corriger les erreurs évidentes, mais de ne pas réécrire les documents. Les documents devraient être lus avec les commentaires comme formant un tout, source de référence susceptible d'être utilisée lors de la rédaction du rapport. Le GTGI a estimé nécessaire de passer de l'étape "recueil des informations" à l'étape suivante de son travail et "d'élaborer une conception commune des rôles et des sphères de responsabilité respectives des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations internationales et des autres forums existants, ainsi que du secteur privé et de la société civile, tant des pays en développement que des pays développés"¹¹, conformément aux instructions de la phase de Genève du SMSI.

¹¹ Plan d'action du SMSI, paragraphe 13 b) iii), Document WSIS-03/GENEVA/DOC/005.

d) Vers une définition pratique de la gouvernance de l'Internet

30 Le GTGI a entrepris de discuter d'une définition pratique de la gouvernance de l'Internet. Il a été souligné que par "définition pratique", il ne fallait pas entendre une définition parfaite ou permanente, mais tenter d'aboutir à une description qui faciliterait la préparation du contenu du rapport et intégrerait une dimension pratique.

31 Au cours des débats du GTGI ainsi que des consultations ouvertes, une convergence de vues s'est dessinée sur la base des observations suivantes:

- les termes "gouvernance" et "gouverner" signifient davantage que "activités de gouvernement";
- la dimension pratique inclut des activités organisées et concertées entre différentes parties prenantes;
- la gouvernance de l'Internet recouvre des spécificités et mécanismes d'une portée bien plus large que le numérotage IP et la gestion des noms de domaine.

32 Pour contribuer à formuler cette définition, on pourrait tenir compte des points suivants:

- l'environnement technologique en pleine mutation;
- la nécessité d'une approche pragmatique;
- les rôles et responsabilités des différents intervenants décrits au § 49 de la Déclaration de principes;
- la définition de toute la gamme des questions liées à l'Internet dans une optique prospective et dynamique, référence étant faite aux objectifs de politique générale et aux buts plus précis consacrés par la Déclaration de principes;
- une base pratique permettant d'établir une distinction entre questions d'intérêt général et questions techniques;
- le fait que le mot "gouvernance" implique de nouvelles formes de gouvernance fondées sur la collaboration entre de multiples parties prenantes.

33 Le travail de définition se précisera au fur et à mesure que le GTGI progressera dans sa tâche. Des projets de définition ont été présentés au GTGI et sont postés sur son site web [<http://www.wgig.org/Definitions.html>].

e) Questions fondamentales

34 La prochaine étape consiste à établir les grands domaines d'intérêt général qui méritent un complément d'analyse et de discussion. Après la deuxième réunion du groupe et compte tenu des réactions recueillies, les domaines suivants ont été recensés:

- i) questions relatives aux infrastructures et à la gestion de ressources Internet critiques, y compris l'administration du système de noms de domaine et d'adresses IP, la gestion du système de serveurs racine, les normes techniques, les accords d'homologage (peering), d'interconnexion, les infrastructures de télécommunication, y compris les technologies novatrices à l'ère de la convergence, ainsi que le multilinguisme. Toutes ces questions intéressent directement la gouvernance de l'Internet et sont du ressort d'organisations existantes;
- ii) questions relatives à l'utilisation de l'Internet: pourriels (spam), sécurité des réseaux et cybercriminalité. Même si ces questions sont directement liées à la gouvernance de l'Internet, l'ampleur de la coopération mondiale requise reste mal définie;

- iii) questions relatives à l'Internet, mais qui ont des répercussions beaucoup plus larges et qui sont du ressort d'organisations existantes comme les droits de propriété intellectuelle (DPI) ou le commerce international. Le GTGI a commencé à examiner la mesure dans laquelle ces questions sont traitées conformément à la Déclaration de principes; et
- iv) questions relatives aux aspects développement de la gouvernance de l'Internet, en particulier en ce qui concerne le renforcement des capacités dans les pays en développement.

6 Questions intersectorielles

35 Le GTGI a reconnu que ses travaux devraient se fonder sur les grands principes du SMSI. Il a également reconnu l'importance de certaines questions intersectorielles qui ont des répercussions sur tous les aspects de la gouvernance de l'Internet. Dans une prochaine étape, il lui faudrait examiner ces questions, par exemple les aspects économiques et sociaux de l'Internet. Un autre problème important concerne la capacité des arrangements actuels de gouvernance de l'Internet de traiter les questions de gouvernance de manière concertée.

36 En outre, le GTGI a convenu que certains principes énoncés dans les documents de la phase de Genève devaient être analysés plus avant dans le cadre de la gouvernance de l'Internet. Ils correspondent aux termes: "multilatéral", "transparent" et "démocratique", ainsi qu'à la notion de "pleine participation des gouvernements, des parties prenantes et des organisations internationales".

7 Travaux futurs

37 Le GTGI a tenu compte des opinions exprimées lors de la consultation ouverte des 15 et 16 février 2005 lorsqu'il a fixé le calendrier de ses futurs travaux. Dans une prochaine étape, il a décidé d'évaluer l'adéquation des arrangements actuels de gouvernance de l'Internet et d'élaborer plus en détail "une conception commune des rôles et des sphères de responsabilités respectives" de tous les intervenants¹². En outre, le GTGI continuera à travailler sur les définitions de l'Internet et de la gouvernance de l'Internet.

38 Les documents sur ces questions devront être postés au plus tard le 31 mars 2005 pour laisser à toutes les parties prenantes le temps de faire connaître leurs réactions avant la réunion suivante. Les commentaires devront être quant à eux être postés avant le 15 avril.

39 Le GTGI tiendra sa prochaine réunion à Genève du 18 au 20 avril 2005. Des consultations ouvertes à toutes les parties prenantes seront organisées le 18 avril.

40 Au cours de la dernière phase de ses travaux, le GTGI formulera "des propositions concernant les mesures à prendre, s'il y a lieu, sur la gouvernance de l'Internet" et préparera un rapport qui sera "soumis pour examen et suite à donner à la seconde phase du SMSI (Tunis, 2005)". La réunion correspondante aura lieu à Genève du 14 au 17 juin 2005. Des consultations ouvertes auront lieu le 14 juin. Le rapport sera soumis au Secrétaire général au début du mois de juillet.

41 Il a également été suggéré qu'une dernière séance de consultations ouvertes ait lieu à la mi-juillet pour que le rapport puisse être présenté à toutes les parties prenantes.

¹² Plan d'action du SMSI, paragraphe 13 b) iii), Document WSIS-03/GENEVA/DOC/005.

ANNEXE

Members of the working group on internet governance

Abdullah Al-Darrab

Deputy Governor of Technical Affairs, ICT Commission of Saudi Arabia, Riyadh

Carlos A. Afonso

Director of Planning, Information Network for the Third Sector (Rits), Rio De Janeiro; member, Brazil's Internet Steering Committee (CGIbr); member, Non-Commercial Users Constituency (NCUC/ICANN)

Peng Hwa Ang

Dean, School of Communication, Nanyang Technological University, Singapore

Karen Banks

Director, GreenNet, Association for Progressive Communications, London

Faryel Beji

President and CEO, Tunisian Internet Agency, Tunis

Vittorio Bertola

ICANN At-large Advisory Committee, Turin

José Alexandre Bicalho

Member, Brazilian Internet Steering Committee; Advisor to the Board of Directors of the National Telecommunications Agency (Anatel)

Kangsik Cheon

Chief Operating Officer, International Business Development, Netpia, Seoul

Trevor Clarke

Permanent Representative of Barbados to the United Nations in Geneva

Avri Doria

Technical Consultant, Providence, Rhode Island

William Drake

Senior Associate, International Centre for Trade and Sustainable Development, Geneva;
President, Computer Professionals for Social Responsibility

Raúl Echeberría

Executive Director, LACNIC, Montevideo

Dev Erriah

Chairman, ICT Authority of Mauritius, Port Louis, Mauritius

Baher Esmat

Telecom Planning Manager, Ministry of Communications and Information Technology of Egypt, Cairo

Juan Fernandez

Coordinator of the Commission of Electronic Commerce of Cuba, Havana

Ayesha Hassan

Senior Policy Manager for E-Business, IT and Telecoms, International Chamber of Commerce, Paris

David Hendon

Director of Business Relations, UK Department of Trade and Industry, London

Qiheng Hu

Adviser to the Science and Technology Commission of the Ministry of Information Industry of China; Former Vice-President of the Chinese Academy of Sciences, Beijing

Willy Jensen

Director, Norwegian Post and Telecom Authority, Oslo

Wolfgang Kleinwächter

Professor, International Communication Policy and Regulation, University of Aarhus

Jovan Kurbalija

Director, DiploFoundation, Geneva/Malta

Iosif Charles Legrand

Researcher, California Institute of Technology and CERN, Geneva

Donald MacLean

Director, MacLean Consulting, Ottawa

Allen Miller

Executive Director, World Information Technology and Services Alliance, Arlington, Virginia

Jacqueline A. Morris

Consultant, Port of Spain

Olivier Nana Nzépa

Coordinator, Africa Civil Society, Yaoundé

Alejandro Pisanty

Director of Computing Academic Services, Universidad Autonoma de Mexico and Vice-Chairman of the Board of ICANN, Mexico-City

Khalilullah Qazi

Counselor, Permanent Mission of Pakistan to the United Nations in Geneva

Rajashekar Ramaraj

Managing Director, Sify Limited, Chennai (formerly Madras)

Masaaki Sakamaki

Director, Computer Communications Division, Ministry of Internal Affairs and Communications,
Tokyo

Joseph Sarr

President, NTIC Commission, Dakar Regional Council, Dakar

Peiman Seadat

Counsellor, Permanent Mission of Iran to the United Nations in Geneva

Charles Sha'ban

Executive Director, Talal Abu-Ghazaleh Intellectual Property Regional Office, Amman

Lyndall Shope-Mafole

Chairperson, Presidential National Commission on Information Society and Development,
South Africa, Pretoria

Waudu Siganga

Chairman, Computer Society of Kenya, Nairobi

Juan Carlos Solines Moreno

Executive Director, Gobierno Digital, Quito

Mikhail Yakushev

Director of legal support department, Ministry of Information Technology & Communications,
Russian Federation, Moscow

Peter Zangl

Deputy Director-General, Information Society Directorate General, European Commission,
Brussels

Jean-Paul Zens

First Counsellor, Director of the Media and Telecom Department, Ministry of State of Luxembourg
